



# CHARTRE DES OFFICIELS COMITE DIRECTEUR DU DECEMBRE 2016



# LES CONSTATS

- Après envoi des notifications de pénalités aux clubs certains ont réagi.
- Les constats:
  - Les chiffres utilisés pour les calculs étaient différents des valeurs vues par les clubs dans FBI
  - Les valeurs dans FBI ont continué à évoluer au-delà du 30/06
  - Des erreurs FFBB ont conduit à disposer de chiffres partiellement faux

# LES ECARTS SUR LES POINTS ARBITRE

- 1232 clubs en écart entre les dates du 30/06 et 02/11
  - 1016 clubs à qui il manquait du crédit
  - 173 clubs avec trop de crédit
  - 43 clubs absents dans une des extractions

# LES ECARTS SUR LES POINTS OTM

- 320 clubs en écart
  - 113 clubs à qui il manquait du crédit
  - 164 clubs avec trop de crédit
  - 43 clubs absents dans une des extractions

# L'IMPACT ECONOMIQUE

- Produits calculés au 30/06 avec montant du point à 1,00€: **165000€**
- Produits calculés au 02/11 avec montant du point à 1,00€: **158000€**
- Sommes notifiées aux clubs au titre des Points Passion Club: **71000€**
- Prendre en compte également le fait que potentiellement des clubs ont « trop » touché de PPT. Calcul impossible à faire

# SUITES A DONNER

- Propositions:
  - Nouvelle notification de sanctions aux clubs avec 2 chiffres
    - Valeur calculée
    - Réduction de 10% justifiée par les erreurs de traitement sur le processus
  - Facture adressée par la FFBB au Comités chargés de la collecte des pénalités



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80